

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
COMMUNE DE LUMBRES

ARRETE N° 2026/54

Le Maire de LUMBRES,

Vu le Code de la Route,
Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et L 2213-1,
Vu la demande de travaux pour pose de poteau incendie, rue Anatole France réalisés par l'entreprise DUCROCQ TP – 8 route de Drionville – 62380 NIELLES-LES-BLEQUIN.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les accidents,

ARRETE

Article 1 : La circulation sera interdite rue Anatole France sauf riverains et services du **Mardi 07 Avril 2026 au Vendredi 10 Avril 2026**.

Article 2 : La pose des panneaux conformes à la réglementation sera réalisée par le demandeur.

Article 3 : - Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Lumbres,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Lumbres,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise DUCROCQ TP,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à LUMBRES, le 02 Avril 2026

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire

le **02 AVR. 2026**

